

En 1944, le gouvernement a organisé l'Institut des métiers de Saint-Jean au profit des anciens combattants. Le programme de réadaptation civile a pris fin en décembre 1948, mais l'Institut fonctionne depuis comme école de métiers pour les civils. L'Institut des métiers est passé des Affaires intérieures à l'Instruction publique le 1<sup>er</sup> avril 1949. Les autorités en matière d'éducation envisagent un service d'enseignement professionnel modelé sur celui du Nouveau-Brunswick. Actuellement (juin 1949), cependant, rien ne garantit l'existence de l'Institut passé septembre 1949 et \$30,000 seulement ont été affectés à son fonctionnement dans le budget de 1949-1950.

**Bibliothèques publiques.**—Les bibliothèques publiques de Terre-Neuve relèvent de l'Office des bibliothèques publiques (organisme bénévole composé de 25 citoyens) qui fonctionne sous l'empire de la loi des bibliothèques publiques. Le crédit affecté aux bibliothèques publiques figure en sous-titre régulier aux crédits du ministère de l'Instruction publique, qui assure la liaison entre l'Office et le gouvernement et exerce la surveillance générale des dépenses sans s'immiscer dans les affaires internes des bibliothèques, dont le programme est sujet à l'approbation du gouvernement.

Outre la *Gosling Memorial Library* de Saint-Jean, il existe aujourd'hui 27 bibliothèques régionales situées aux endroits les plus avantageux de la province et une bibliothèque ambulante, avec siège à Saint-Jean, qui fait circuler des livres dans les régions reculées. Les trois services réunis possèdent 87,000 volumes. Les fonds publics affectés aux services des bibliothèques durant l'année terminée le 31 mars 1948 s'élèvent à \$69,648.

### Sous-section 2.—Enseignement dans les Territoires du Nord-Ouest\*

Les questions d'enseignement relatives aux Territoires du Nord-Ouest relèvent du Conseil territorial du Nord-Ouest. L'éducation des jeunes blancs, indigènes et métis du district de Mackenzie se fait en grande partie aux internats et externats par des missionnaires de la *Church of England* au Canada, à Aklavik, et de l'Église catholique, à Fort-Résolution, Fort-Providence et Aklavik, sous la surveillance du gouvernement fédéral. En outre, des externats du gouvernement sont situés à Port-Brabant, Fort-Norman, Port-Radium, Fort-Smith et Fort-Simpson; d'autres sont en voie d'établissement à Aklavik, à Fort-Résolution et à Coppermine. Situés aux principaux établissements, les internats ont été construits par le gouvernement fédéral ou avec son aide; il assure aussi leur maintien au moyen de subventions annuelles. En outre, l'administration des Territoires du Nord-Ouest fournit du matériel et des fournitures scolaires. Les externats du gouvernement sont soutenus exclusivement par le gouvernement fédéral: un certain nombre relèvent de la Division des affaires indiennes du ministère des Mines et Ressources, d'autres sont dirigés par l'administration des Territoires du Nord-Ouest.

Une excellente école élémentaire et secondaire a été achevée à Yellowknife pour les enfants qui habitent d'autres établissements du district de Mackenzie. L'école de Yellowknife est l'unique école des Territoires maintenue en grande partie par les taxes locales et administrée par une commission scolaire locale. Il existe aussi à Fort-Smith une école non confessionnelle maintenue au moyen de rétributions et de subventions.

\* Rédigé sous la direction du sous-ministre, ministère des Mines et Ressources, Ottawa.